



PROJET D'ETABLISSEMENT 2016/2020

1. Bilan du projet d'établissement 2012/2015

Le projet 2012/2015 comportait 7 axes de travail constituant les priorités d'actions pédagogiques et éducatives pour les prochaines années :

Axe 1 : la maîtrise de la langue française dans toutes les disciplines

Axe 2 : les nouveaux dispositifs de la réforme du lycée au cœur de la pédagogie

Axe 3 : les parcours d'orientation, la préparation à la poursuite d'études

Axe 4 : la politique des langues, l'ouverture culturelle et le partenariat

Axe 5 : évolution numérique et communication

Axe 6 : le développement durable

Axe 7 : prévention, hygiène et sécurité

Le projet ne comportait pas de fiches actions et n'a pas donné lieu à des évaluations régulières ni à des bilans intermédiaires.

La réflexion pour la mise en place du projet 2016/2020 a donc débuté par un bilan par disciplines du précédent projet.

Si des avancées notables ont été constatées pour les axes 1 à 3, les objectifs des axes 4 à 7 n'ont pour la plupart pas été réalisés.

2. Le projet 2016/2020

Le travail mené tout au long de l'année 2015/2016, que ce soit en conseil pédagogique, en comité de pilotage du projet ou en séances plénières, a abouti à la définition de 4 grands axes de travail :

Axe 1. Garantir une diversification et une lisibilité des parcours de formation par une offre élargie et équilibrée

Développer la maîtrise du Français et enrichir les sections linguistiques.

Projet d'ouverture d'une section internationale Anglais en coordination avec l'Ecole du Nord et l'Ecole du Centre.

Favoriser une politique ambitieuse en matière d'enseignement et d'apprentissage d'autres langues. Section européenne Espagnol, section orientale Mandarin. Compétence à apprendre les langues et compétence interculturelle : vers une approche plurilingue et pluriculturelle.

Développer l'offre de certification dans toutes les langues

Favoriser le travail interdisciplinaire des élèves : mettre en place des projets interdisciplinaires même modestes mais qui donnent le goût de travailler ensemble

Mieux utiliser les heures d'accompagnement personnalisé entre transversalité, remédiation et approfondissement et projets thématiques.

Favoriser la coordination disciplinaire comme interdisciplinaire (mise en place d'outils numériques collaboratifs entre enseignants).

Axe 2. Assurer dans l'établissement une qualité de vie et des conditions de travail favorables à la réussite de tous les élèves

Construire et accompagner le parcours de réussite de chaque élève. Améliorer le suivi individuel et collectif (formation des personnels de vie scolaire notamment)

Développer la confiance et l'estime de soi des élèves par l'encouragement, la valorisation des compétences scolaires comme extrascolaires (Exemples : appréciations portées dans les bulletins scolaires, actions humanitaires, sociales, sportives.... Favoriser les échanges entre niveaux et séries par le biais d'activités ou projets communs.

Eduquer à la citoyenneté : santé, sécurité, environnement, secourisme

Améliorer la communication interne et externe

Responsabiliser les élèves : CVL, Maison des Lycéens, espace lycéen. Instances en cogestion.

Améliorer l'espace de restauration

Renforcer l'attractivité du CDI

Axe 3. Rechercher l'excellence à tous niveaux. Amener chaque élève à élever son niveau d'ambition scolaire et favoriser la réussite de tous les élèves

- A travers le numérique

- En favorisant la continuité pédagogique

- A travers l'éducation à l'orientation

- En apportant une aide plus ciblée aux élèves en difficulté

Axe 4. Mettre en place une politique culturelle et sportive ambitieuse

Développer une politique culturelle ambitieuse avec des procédures claires et la création d'un poste de référent culturel

Redynamiser les partenariats existants : îles Courts, IFM, MGI....

Valoriser le parcours culturel des élèves par un document certifié (prendre exemple des parcours proposés dans la réforme du collège)

Elargir l'offre culturelle : culture scientifique à promouvoir, favoriser l'accès à la culture du pays d'accueil

Faire de la future salle polyvalente un phare culturel ouvert sur son environnement

Créer une véritable identité LDM

Mettre en place une politique sportive ambitieuse favorisant l'accès de tous à la pratique sportive comme la mise en place de compétitions ouvertes sur le pays d'accueil et l'international.

Axe 1 : Garantir une diversification et une lisibilité des parcours de formation par une offre élargie et équilibrée

1. Axe de progrès 1 : Développer la maîtrise du français

Diagnostic et indicateurs de diagnostic

Les élèves ne maîtrisent pas suffisamment la langue française, à l'écrit comme à l'oral.

➤ Maîtrise de l'oral

Bien que la **syntaxe** semble relativement correcte à l'oral, dans la mesure où la syntaxe n'empêche pas la communication, la richesse et la justesse du **lexique** font défaut.

Les élèves ont souvent du mal à s'adapter à la **situation de communication** dans laquelle ils sont et ont du coup du mal à adapter leur niveau de langue par exemple à la situation dans laquelle ils sont.

La **maîtrise de l'argumentation et de l'articulation du discours**, l'emploi des connecteurs logiques, paraît encore bien souvent difficile.

➤ Maîtrise de l'écrit

Le statut de l'écrit est très important dans notre système éducatif.

- Certaines matières comme la philosophie ne sont évaluées qu'à l'écrit.
- A l'épreuve anticipée de français, le critère de la maîtrise de la langue est très important (5 points sur 16).
- En SVT, le bac comporte une argumentation à l'écrit en S

Or bien souvent, c'est dans ce domaine que les élèves rencontrent le plus de difficultés. Il semble que nos élèves sont très peu mis en situation d'écriture hors de l'école. Ils ont donc du mal à maîtriser tous les codes de l'écrit. La difficulté de passer d'une langue à l'autre peut parfois être un facteur aggravant.

Le principal souci réside dans la maîtrise de l'argumentation.

➤ Syntaxe

Les élèves maîtrisent très mal la ponctuation.

Ils ont du mal à faire la différence entre la langue de l'écrit et celle moins rigoureuse de l'oral. Sont constatées des erreurs liées au multilinguisme de nos élèves (mauricianismes, anglicismes).

La bonne utilisation des connecteurs logiques et la maîtrise de l'argumentation semblent encore largement problématiques.

➤ Le lexique

Bien souvent il est peu riche et mal employé.

➤ L'orthographe et la conjugaison

Sont constatées encore trop d'erreurs d'orthographe grammaticale.

L'utilisation de la ponctuation mal maîtrisée gêne parfois la communication.

Objectifs

- Remédier au manque de stimulation pour la maîtrise de la langue française.
- Valoriser l'expression écrite et orale.
- Donner le goût et le plaisir de l'écriture et de l'expression orale.
- Aider les élèves à surmonter leurs difficultés en expression écrite et orale.

Propositions d'actions

- Valoriser et demander une rigueur dans l'expression écrite et orale, toutes matières confondues.
- Concertation trimestrielle de l'équipe professorale pour améliorer les dispositifs de maîtrise de la langue française.
- Remédier aux problèmes de maîtrise de la langue française grâce au dispositif d'AP Maîtrise de la Langue Française.

➤ **Pour l'écrit**

- Evaluation diagnostique en début de 2^{nde} qui donnera lieu à une remédiation sur l'année
- Mise en place d'une grille interdisciplinaire d'exigences dans la rédaction des travaux écrits et d'une présentation standardisée des copies
- Travail sur la construction du brouillon
- Développement de la liaison inter degré et 3^e / 2^{nde}
- Valorisation des travaux écrits des élèves
- Création d'un club de rédaction du MascaMemories
- Correspondance épistolaire avec un autre établissement francophone du réseau de l'AEFE.

➤ **Pour l'oral**

- Exigence de tous les professeurs de la formulation de phrases complètes à l'oral ;
- Elaboration de fiches de vocabulaire spécifique à chaque matière pour permettre d'améliorer la richesse du vocabulaire ;
- Travail sur les connecteurs logiques de manière interdisciplinaire (pôle sciences, pôles sciences humaines) pour une maîtrise du discours argumentatif ;
- Exposés réguliers dans chaque matière ;
- Exposé oral sur le stage effectué en 2^{nde} en début de 1^{ère} ;
- Participation à des actions favorisant l'expression orale devant un public : par exemple, spectacle de poésie et chanson, poétomaton ;
- Création d'un club journal télévisé (parler en continu).

Indicateurs de performance

Le niveau de satisfaction de l'équipe professorale quant aux progrès des élèves dans la rigueur de leur maîtrise de la langue française.
De meilleurs résultats au baccalauréat.

2. Axe de progrès 2 : une politique des langues ambitieuse : une offre riche et diversifiée, une recherche de l'excellence

Objectifs de la politique des langues du Lycée des Mascareignes

- Proposer aux élèves l'offre la plus large possible de parcours en langues, s'adaptant aux besoins et envies de chaque élève, qu'il s'agisse de sections européennes, de sections internationales ou de classes bilangues mais aussi de dispositifs favorisant l'apprentissage comme les groupes de compétences.
- Développer l'approche plurilingue afin de faciliter l'apprentissage des langues, d'ouvrir l'élève vers la culture des pays dans lesquels se parlent les langues enseignées en développant parcours et projets interculturels.
- Rendre plus lisible le niveau atteint par les élèves en développant les validations régulières à l'aide d'outils s'appuyant sur le CECRL et en développant l'offre de certifications officielles en langues.
- Renforcer le travail déjà existant des enseignants de langues en interlangues (conception d'outils méthodologiques communs, mutualisation de ressources et matériel) afin de proposer aux élèves une vision cohérente de l'apprentissage des langues dans le lycée.
- Renforcer la continuité collège-lycée avec les collèges qui envoient leurs élèves dans notre lycée.
- Développer des projets culturels incluant des échanges, des partenariats et des voyages linguistiques.
- Développer des espaces de partage de ressources afin de renforcer l'exposition à la langue et l'autonomie de l'élève.

2.1 Proposer une offre riche et variée en langues

Diagnostic

Les langues enseignées au Lycée des Mascareignes sont l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand et le Mandarin.

La section européenne en anglais remporte un vif succès et souffre d'un certain engorgement.

Les classes bi langues en espagnol sont abondées par des élèves non issus de classes bi langues de collège de façon à offrir la possibilité d'un apprentissage plus rapide et plus approfondi à d'autres élèves capables de suivre ce type d'enseignement.

Les élèves issus de classes bi langues de collège se voient proposer des heures de renforcement linguistique et sont invités à travailler sur un projet éducatif inter langues et interdisciplinaire donnant lieu à un voyage d'études.

3 axes de travail sont retenus :

- Offrir aux élèves une formation en Anglais de haut niveau, reconnue au niveau international.
- Mettre en place des certifications dans l'ensemble des langues.
- Asseoir la place des autres langues

Propositions d'action

A. L'Anglais

2.1.1 préparer le dossier de demande d'ouverture d'une section internationale britannique et le déposer en octobre 2016 pour une ouverture en septembre 2017.

Il s'agit d'un projet inter établissements mené en concertation avec l'Ecole du Nord et l'Ecole du Centre.

Le recrutement d'un chef de projet ayant une expérience dans la gestion d'une section internationale est indispensable afin d'assurer à la fois la formation des équipes mais également d'assurer la liaison entre les 3 établissements.

2.1.2 présenter les élèves à « l'IGCSE as a second language and as a first language ».

Agenda de mise en œuvre:

- 1) Rentrée 2016 : IGCSE as a Second Language. Préparation en 3^o et en 2^o européenne.
- 2) Mai 2017: Examen IGCSE EDEXCEL English as a Second Language (ESL) en fin de 2^o.
- 3) A partir de 2018: préparation des élèves à l'IGCSE first and second languages.
- 4) septembre 2017 : ouverture de la section internationale britannique
- 5) septembre 2018 : ouverture de l'Option internationale du Baccalauréat britannique
- 6) Présentation des élèves à l'examen de l'OIB britannique en juin 2019.

Indicateurs de réussite :

- Nombre d'élèves inscrits en 2nd internationale puis en 1^{ère} OIB britannique
- Qualité des orientations post baccalauréat pour les élèves ayant suivi cette option.
- Résultats obtenus à l'IGCSE second puis first language
- Résultats obtenus par la 1^{ère} promotion passant le Baccalauréat, option internationale britannique

B. Les Certification des Langues

- **En Anglais :**

Former les enseignants à l'examen de l'IGCSE.

Reconnaissance du LDM comme centre d'examen pour l'IGCSE.

- **Certification en allemand : mise en place 2015 - 2016**

Tous les élèves germanistes de Seconde, soit 37 élèves, ainsi que 3 élèves de TL ont été évalués dans les différentes compétences langagières : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Tous ont obtenu la certification de niveau A2 attestant ce niveau dans une ou plusieurs ou les 5 compétences langagières.

A partir de l'année scolaire 2016 - 2017, tous les élèves de Seconde passeront chaque année la certification de niveau A2 et tous les élèves de Première passeront la certification DSD I attestant du niveau B1 dans les différentes compétences langagières en allemand.

Le lycée des Mascareignes est devenu une « Pasch-Schule » et à ce titre il fait partie du réseau Pasch. C'est un réseau mondial qui comprend environ 1 800 écoles dans le monde. Le but du réseau Pasch est de favoriser l'accès des élèves à la langue et à la culture allemandes. Le site Pasch (www.pasch-net.de) comprend des blogs, où les élèves peuvent discuter avec d'autres élèves germanistes dans le monde. Il propose aussi des concours sur des thèmes très variés avec différents prix à gagner. Enfin le site offre de nombreuses informations et enquêtes sur le monde germanophone.

- **Certification en espagnol**

Des contacts sont établis avec l'Institut Cervantès pour que le lycée devienne Centre d'examens pour les diplômes délivrés par l'Institut Cervantes. Le lycée deviendra ainsi Centre d'examens pour l'Ile Maurice. Les professeurs du lycée deviendront, après formation, examinateurs accrédités. Les niveaux A2-B1 scolaires ainsi que B1 seront proposés dans un premier temps. Le niveau B2 le sera dans un deuxième temps.

Indicateurs de performance :

Mise en place des certifications en espagnol et en anglais.

Nombre d'élèves s'inscrivant aux certifications.

Résultats obtenus.

C) Enrichir les autres langues enseignées dans l'établissement

1. Ouvrir une section européenne en espagnol afin :

- d'élargir et d'équilibrer l'offre en section européenne qui existe actuellement seulement en anglais et qui connaît un engorgement certain.
- de proposer, en particulier aux élèves issus des classes bi langues de collège, un enseignement davantage adapté à leur niveau et à leur motivation.

Le travail déjà mené sur un projet interdisciplinaire donnant lieu à un voyage d'études trouverait toute sa place dans le cadre officiel d'une section européenne.

2. Maintenir les effectifs en LV2 Allemand grâce à une politique de promotion et de valorisation de la langue.

3. Ouvrir une section orientale Mandarin et ou proposer le Mandarin en LV2.

2.2 Vers une lisibilité du niveau CECRL atteint par les élèves

Diagnostic

Un manque de lisibilité du niveau atteint par chaque élève dans les activités langagières travaillées et répertoriées en fonction du CECRL est à relever, que ce soit en cours d'année dans les bulletins scolaires trimestriels, en fin d'année scolaire ou en fin de lycée.

Or, dans le cadre d'un apprentissage par compétences et afin de davantage aider l'élève à prendre conscience de son propre apprentissage et à favoriser sa propre progression, il est nécessaire qu'un élève puisse s'autoévaluer régulièrement à l'aide d'un outils simple, recouvrant les trois années de lycée et adossé aux niveaux du CECRL.

Enfin, une validation officielle du niveau atteint par un élève dans une langue donnée n'est actuellement possible qu'en allemand avec la mise en place des certifications et fait encore défaut en anglais, en espagnol et en mandarin.

Propositions d'actions

1. Créer un outil d'évaluation et d'autoévaluation adossé au CECRL. Un travail mené en équipe inter langues permettra de créer un document synthétique qui pourra être annexé au bulletin trimestriel et attestera pour chaque langue étrangère apprise du niveau atteint dans chaque activité langagière par l'élève.

2. Proposer à l'élève un outil d'autoévaluation qui puisse le renseigner avec régularité, tout au long de sa scolarité au lycée. L'adoption d'un tel portfolio pourrait aussi se faire, en concertation avec les enseignants concernés, dès le collège.

Indicateurs de performance

- Enquête de satisfaction auprès des parents d'élèves sur l'adjonction au bulletin trimestriel d'une fiche de validation du niveau CECRL atteint par leurs enfants
- Sondage auprès des élèves sur leur utilisation du portfolio d'autoévaluation qui sera adopté

2.3 Des pratiques pédagogiques harmonisées.

Diagnostic

Afin d'assurer une meilleure continuité entre le lycée des Mascareignes et les collèges qui l'alimentent en élèves, il serait indispensable de renforcer les échanges pédagogiques et culturels déjà existants.

Par ailleurs, la réalité culturelle et géographique des pays dans lesquels se parlent les LV2 enseignées au lycée reste assez abstraite pour des élèves géographiquement et culturellement plus proches d'espaces et de sphères culturelles anglo-saxonnes.

De ce fait, mais cela concerne aussi la langue anglaise, l'exposition à la langue en classe demeure assez limitée et nécessite d'être renforcée.

Propositions d'actions

2.3.1 Renforcer la continuité Collège - Lycée en intensifiant les échanges pédagogiques existants entre les deux collèges concernés et le lycée, et en élaborant avec régularité des projets éducatifs et culturels communs faisant appel au travail collaboratif et rapprochant ainsi collégiens et lycéens.

2.3.2 Développer des projets culturels et linguistiques permettant de rendre plus réelle et concrète l'approche culturelle que nécessite l'apprentissage des langues (projet culturel donnant lieu à un voyage d'études, établissement d'un échange de correspondance numérique type eTwinning ou autre, recours aux ressources existantes localement qui permettent d'échanger avec des locuteurs natifs avec possibilité d'ateliers d'enseignement en langues.

Axe 2 : Assurer dans l'établissement une qualité de vie et de travail favorables à la réussite de tous les élèves

I- Améliorer la communication interne et externe :

A- Améliorer la communication en direction des élèves et entre les élèves. (Les nouvelles arrivées et les 3èmes des collèges)

Constat : Le lycée accueille principalement des élèves de 2 collèges différents, aux réalités différentes. Cette hétérogénéité, qui se retrouve dans les classes de 2nde, peut être source de difficultés d'intégration pour les élèves en termes de méthodes de travail ou de modes d'évaluation

Objectif : Favoriser la liaison collège-lycée pour mieux préparer la réussite des élèves ainsi que l'intégration des nouveaux élèves venant de l'extérieur.

Indicateurs : Site du lycée (nombre de visites), Facebook, panneaux d'affichage...

Actions :

- Organisation de rencontres entre collègues de 3ème et seconde (par discipline) - Dans la période de rentrée, organiser une rencontre élèves/professeur principal - Information sur le choix des options de seconde - Prévoir un temps d'écoute des élèves de seconde à leur arrivée au lycée et au cours de l'année
- Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux élèves :
- Qu'est-ce qu'un Lycée français à l'étranger (AEFE) ?
- Fonctionnement du lycée : cantine, bus, horaires, CDI, accès à Pronote, explication des diverses options offertes par l'établissement.
- Vivre à Maurice : climat, culture, folklore, gastronomie, activités sportives et touristiques
- Plus de réunions d'information avec les délégués de classe et les membres du CVL : implication (responsable du matériel.)
- Création d'un espace lycéen (foyer)
- Création d'un cadre récréatif plus amène (bancs, terrains de sport, zones ombragées...)
- Mise en place d'activités pendant la pause déjeuner (Clubs)

B- Améliorer la circulation de l'information au sein du lycée vers et entre les personnels

Constat : Il y a déjà beaucoup de communication dans l'établissement (site, panneaux d'affichage, affichages divers, autres ?) mais le résultat ne satisfait pas les personnes. L'impression est en effet que les informations ne passent pas, que les actions et initiatives sont mal connues, ou connues trop tard, peu mises en valeur. Il est très difficile de se repérer et de savoir par quels moyens communiquer, et en direction de qui le faire

Objectif : Rendre plus clair et donc plus efficace la circulation de l'information.

Indicateurs : Nombre de consultations, courriel par go cloud (graph...)

Actions :

- Diffusion des trombinoscopes sur les partages administratifs et professeurs
- Création d'un agenda partagé accessible dans et hors de l'établissement (site web et courriels) + Création d'une lettre d'information mensuelle reprenant l'agenda des « grands événements »
- Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux profs
- Possibilité de passer en boucle en certains lieux des diaporamas, des morceaux de vidéo de projets.
- **Mise en place d'un ENT** permettant de gérer des espaces de travail collaboratifs et un ensemble de logiciels éducatifs en ligne ou en forme clients/serveurs. Intégration Pronote, de BCDI (puis son successeur), ESIDOC, ... via SSO.

C- Améliorer la communication en direction des familles :

Constat : Il y a déjà beaucoup de communication dans l'établissement (site, panneaux d'affichage, affichages divers, autres ?) mais le résultat ne satisfait pas les personnes. L'impression est en effet que les informations ne passent pas, que les actions et initiatives sont mal connues, ou connues trop tard, peu mises en valeur. Il est très difficile de se repérer et de savoir par quels moyens communiquer, et en direction de qui le faire

Objectif : Mieux connaître les modes de communication existants afin de pouvoir proposer des solutions adaptées. Définir des procédures et stratégies de communication communes. Clarifier ce qui relève de la communication interne et externe Mieux utiliser et affecter les outils de communication existants Créer si besoin est des outils ou procédés nouveaux Créer un $\frac{1}{2}$ poste dédié à la communication (si possible)

Indicateurs : Fluidité des saisies sur pronote.

Actions :

- Calendrier mensuel de ce qui se fait, projets y compris
- INFO QUOTIDIENNE sur QUE SE PASSE-T-IL AUJOURD'HUI AU LYCEE ?
- Calendrier annuel de l'institutionnel Mise en place d'un lieu d'exposition (et du matériel adapté et prévu à cet effet)

D- Valoriser l'image du lycée :

Constat : Manque total de visibilité du Lycée (dans l'ombre du LLB)

Objectifs : Valoriser le LDM à différentes échelles (locale et internationale)

Indicateurs : Taux de fréquentation des réseaux sociaux de l'établissement, évolution du nombre d'inscrits...

Actions :

- Rendre plus visible l'association parents / élèves. (Avec la création d'un local pour l'APEL et des heures de permanence dans l'établissement.
- Organisation d'une journée porte ouverte (fund raising ?)
- Partenariat et travail en groupe entre les établissements.
- Mise en place d'un agenda pour des échanges entre LLB, MGI, Bocage, Lorettes.

II- le projet de la vie scolaire :

A- La formation de la vie scolaire

Constat : les membres de la vie scolaire ne sont pas inclus dans les divers projets de l'établissement. Il n'y a aucune cohésion entre le personnel enseignant, l'administration et les élèves.

Objectifs : une meilleure formation du personnel de la vie scolaire et une meilleure intégration.

Indicateurs :

Nombre de projets où la vie scolaire est présente
Formation continue

Actions :

- Favorisation de l'implication des membres de la vie scolaire dans les projets de l'établissement : partenariat, compétitions, clubs, voyages pédagogiques, sorties scolaires...
- Formations sur la gestion des élèves, des P.A.P, des P.A.I...
- Formations sur l'approche envers les « élèves à problèmes »

B- Le suivi individualisé et collectif des élèves :

Constat : Le suivi individuel des élèves manque de visibilité auprès de tout le personnel et des parents d'élèves. Il manque du temps aux élèves pour se réunir avec leur professeur principal pour communiquer sur les divers problèmes et relier les informations avec la vie scolaire.

Objectifs : un meilleur suivi individuel et collectif des élèves pour le personnel et entre le personnel et les élèves.

Indicateurs : Divers comptes rendus

Courriels communs aux parents et au personnel

Pronote

Nombre de lettres de rappel et rendez-vous avec les parents d'élèves.

Actions :

- Instauration d'heures de vie de classe sur les emplois du temps avant les conseils de classe.
- Instauration d'un bilan trimestriel des punitions aux parents.

- Mise en place d'un suivi au niveau de l'absentéisme entre la vie scolaire et les parents d'élèves concernés.

III- EDUQUER A LA CITOYENNETE : SANTE, SECURITE, ENVIRONNEMENT, SECOURISME

A- Formation civique des élèves et du personnel :

Constat : les élèves sont de plus en plus en retenues (dégradation du matériel, comportement inapproprié, manque d'investissement de leur part). Le personnel n'a pas eu de formation depuis très longtemps sur la gestion des élèves.

Objectifs : former au civisme et prise de conscience des responsabilités de chacun.

Indicateurs : Nombre de réunions, Nombre de compte-rendu, Nombre d'incidents pour les matériels endommagés, Nombre de retenues dans l'année

Actions :

- Organisation de réunions avec les délégués de classe, membres du CVL pour les responsabiliser sur le règlement du lycée : leurs droits et leurs devoirs à l'intérieur du lycée mais aussi à l'extérieur, qu'ils aient aussi connaissance de l'évolution de l'établissement et de son environnement.
- Diverses formations du personnel (professeurs, administration) pour gérer au mieux les élèves (en cas de conflit, sur l'évolution de l'attitude etc...)

B- Sensibilisation pour la protection de l'environnement des élèves et du personnel :

Constat : les élèves et le personnel ne réalisent pas l'importance du tri sélectif, l'importance du réchauffement climatique et de son impact à l'île Maurice et au lycée français des Mascareignes.

Objectifs : sensibiliser les élèves et le personnel au principe du développement durable

Indicateurs : Nombre de participants au club environnement, Nombre de participants à l'entretien du jardin biologique, Les légumes produits au jardin biologique, Utilisation des poubelles / propreté du lycée, Factures électricité

Actions :

- La mise en valeur des poubelles de tri avec la mise en place d'une communication et d'explication sur le recyclage, son intérêt pour le lycée et la planète en général.
- La création d'un jardin biologique à l'intérieur du lycée avec le club environnement
- La création d'un Agenda 21 du lycée des Mascareignes en liaison avec le club environnement.
- La création d'une poubelle compost à la cantine pour les aliments non transformés
- Intervention des ONG protection de l'environnement basées à l'île Maurice auprès des élèves et du personnel (WWF...)

C- Education à la santé et à la sécurité :

Constat : les élèves, les parents d'élèves et le personnel ne connaissent pas les gestes de premiers secours en cas de danger. Les élèves ne sont pas assez informés des divers problèmes de la vie.

Objectif : une meilleure éducation à la santé et à la sécurité à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du lycée.

Indicateurs : Nombre d'attestations délivrées au personnel, aux élèves, aux parents d'élèves, Formulaire de satisfaction et sondage auprès des élèves, des parents d'élèves et du personnel après les divers stages et réunions sur la santé.

Actions :

- Formations des élèves, des parents d'élèves et du personnel sur les gestes de premiers secours à connaître.
- Interventions de santé (drogue, sexualité, alimentation...)
- Alignement des interventions de santé sur le programme de SVT

IV- Améliorer et développer de nouvelles structures pour favoriser la qualité de vie et les conditions de travail de chacun.

Parmi les différents objectifs fixés ci-après, une action semble fondamentale : la création d'un « Foyer » ou d'une « Maison des Lycéens ». Cette structure permettra de désengorger l'espace restauration (IV-1.) et le CDI (IV-2.) qui deviendront des lieux plus propices à leur fonction première.

IV-1. Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

A- Fonction du CDI

Constat : Les élèves utilisent le CDI comme salle de permanence pour réviser ou faire ses devoirs ou même comme salle de discussion. Très peu d'élèves viennent réellement pour se documenter, lire ou s'informer.

Objectif : Faire du CDI un lieu exclusif de lecture, de culture et d'information.

Indicateurs : Enquête auprès d'élèves sur leurs occupations principales au CDI. Évaluation de la fréquentation moyenne du lieu.

Actions :

- Créer un « foyer » où les élèves qui viennent utiliser le CDI pour une raison autre que ses fonctions exclusives pourront se rendre.
- Éventuellement agrandir le CDI ou à défaut réaménager l'espace afin d'améliorer le coin lecture.

B- Attractivité du CDI

Constat : Les élèves ne lisent pas ou très peu. Peu d'intérêt culturel.

Objectif : Inciter les élèves à lire plus en développant l'attractivité du CDI.

Indicateurs : Evaluer le nombre de livres empruntés par élève (classer ses emprunts par catégorie d'ouvrage).

Actions :

- Créer un espace d'exposition.
- Amélioration du coin lecture (décoration, fauteuils, espace découverte des nouveautés littéraires, espace échange d'ouvrages, etc...)
- Achat de liseuses.
- Création de clubs (journal, lecture, écriture...)

C- Ouverture et horaires du CDI

Constat : Les élèves se plaignent de la fermeture trop fréquente du CDI. L'encadrement de l'ensemble des élèves est bien trop difficile pour une seule personne.

Objectif : Améliorer l'encadrement des élèves et étendre les horaires d'ouverture du CDI, particulièrement lors de la pause déjeuner.

Indicateurs : Sondage auprès des élèves sur leurs besoins d'ouverture (jours, horaires). Recenser les différentes fonctions occupées par le responsable du CDI.

Actions :

- Création d'un nouveau poste.

IV-2. La restauration

A- Fonction de la cafétéria

Constat : L'espace réservé à la restauration est utilisé avant tout comme préau et espace récréatif. Les élèves s'installent n'importe où pour manger, notamment dans les couloirs. Les élèves s'ennuient pendant la pause méridienne, peu d'activités sont proposées

Objectifs : Mise en place d'un véritable réfectoire, avec un espace réservé à l'alimentation. Développer des activités pendant la pause déjeuner et créer des structures pour libérer l'espace récréatif.

Indicateurs : Sondage sur les différentes activités des élèves pendant la pause déjeuner. Que font-ils à la cafétéria quand ils ne mangent pas ?
Evaluer le nombre de repas payés à la cafétéria et ceux ramenés individuellement par les élèves.
Sondage sur le nombre d'intéressés par une « carte de cantine » avec un lieu spécifique réservé.

Actions :

- Création du « foyer » pour libérer l'espace restauration, avec un accès pour recharger le matériel informatique.
- Création d'une carte de cantine permettant l'accès à un espace réservé aux « demi-pensionnaires ».
- Mise en place de lieux dédiés à certaines activités, créations de clubs culturels et sportifs pour occuper les élèves.

B- Alimentation

Constat : Qualité déplorable des repas proposés. Pas de sensibilisation à la diététique ou à l'alimentation bio. Aucun rythme alimentaire des élèves qui mangent toute la journée à n'importe quel moment (dès le matin 9h, pendant les intercourses...)

Objectifs : Mise en place d'une restauration diététique et équilibrée, imposer un rythme alimentaire sain.

Indicateurs : Sondage de qualité restauration. Sondage des commandes à la cafétéria (plat demandés, et horaires où les commandes sont passées.)

Actions :

- Création d'une carte de cantine. Réserver un lieu à l'alimentation avec des horaires d'ouverture fermes.
- Création d'un menu avec des thèmes nutritifs et une sensibilisation au bio.
- Réguler l'accès à la cafétéria aux intercourses (distribuer seulement certains produits hors de la période de restauration).

Axe 3 : rechercher l'excellence à tous niveaux. Amener chaque élève à élever son niveau d'ambition scolaire et favoriser la réussite de tous les élèves

1. Le numérique

Diagnostic

Les dégradations sont nombreuses et le parc informatique actuel ne donne pas satisfaction. La couverture Wi-Fi est insuffisante.

La formation des équipes pédagogiques et des élèves est nécessaire à la bonne utilisation des outils numériques conformément au plan de développement de l'AEFE

Propositions d'actions

- couvrir l'ensemble de l'établissement par un réseau Wi-Fi de qualité
- demander aux élèves de se munir d'un ordinateur portable personnel. Les doter d'un courrier électronique à usage strictement scolaire.
- diversifier l'offre pédagogique par la mise en place d'un nouvel enseignement d'exploration (Informatique et création numérique)
- mettre en place des plans de formation pour les enseignants (TBI, Office 365...) et des temps d'apprentissage / perfectionnement pour les élèves
- généraliser l'utilisation d'office 365
- former les documentalistes et généraliser l'usage de BCDI et e-sidoc.
- Passer progressivement aux manuels numériques

Indicateurs de performance

- nombre d'élèves inscrits en ICN
- taux d'utilisation hebdomadaire des TBI
- évaluation sur la forme des notes de synthèse des TPE et des rapports de stage de seconde
- taux d'utilisation des applications d'office 365

2. La continuité pédagogique

Diagnostic

En sortant du collège les élèves ont du mal à percevoir les attentes du lycée. Les élèves de Terminale ont également besoin d'être mieux préparés aux exigences du supérieur et aux conséquences de l'éloignement géographique des établissements post-bac.

Propositions d'actions

- réunions de travail avec les équipes pédagogique de l'EDC et de l'EDN
- travail sur la préparation aux études supérieures
- évaluation par compétences (voir axe 4)

- Développer l'information directe des élèves (interventions de professionnels ou d'anciens élèves ...)
- Poursuivre la préparation à Sciences Po et mettre en place une préparation aux études scientifiques
- Poursuivre et évaluer l'impact des entretiens de motivation organisés le samedi matin avec des jurys composés de professionnels du recrutement.

Indicateurs de performance

Comparaison des moyennes de 3ème et de 2nd

- taux d'élèves en année sabbatique à l'issue de l'année de terminale
- taux de réussite à l'issue de la première année (comparaison avec la moyenne nationale)
- nombre d'orientations sélectives

3. L'éducation à l'orientation

Diagnostic

Les élèves ont tendance à s'autocensurer lorsqu'ils pourraient choisir des études supérieures exigeantes. D'autre part, les professeurs principaux s'impliquent parfois de façon insuffisante pour donner toutes les informations nécessaires aux élèves afin qu'ils sélectionnent la voie la plus appropriée à leur profil. L'ensemble de la communauté éducative ne doit pas perdre de vue que le baccalauréat n'est pas une fin en soi mais un commencement.

(Voir le programme annuel d'orientation 2016/2017)

Propositions d'actions

- Favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours d'orientation individuel
- Promouvoir l'accès aux études supérieures
- Favoriser l'ambition scolaire et la motivation vers des études supérieures exigeantes.
- Améliorer la formation et l'information des enseignants, en particulier les professeurs principaux
- Développer l'information directe des élèves (conférences, interventions de professionnels,...)
- Abonder le budget orientation pour permettre la mise en œuvre des actions proposées.

Indicateurs de performance

Statistiques de suivi des cohortes

4. L'aide aux élèves en difficulté

a. L'évaluation

Diagnostic

A l'instar de ce qui se passe en France, dans notre établissement la note est souvent perçue comme une sanction. Il serait bon de travailler sur des méthodes d'évaluation plus positives.

Proposition d'action

- mise en place d'évaluations par compétences dans toutes les matières pour les élèves de seconde (avec intégration éventuelle d'items propres à l'établissement dans Pronote)
- harmonisation des pratiques de notation lors des conseils d'enseignement

Indicateurs de performance

- Utilisation de l'onglet « compétences » de Pronote
- Grilles communes d'évaluation par matière

b. Difficulté scolaire

Diagnostic

Le dispositif mis en place depuis 2014 (PAP, PAI) permet de recenser chez les élèves différents problèmes pouvant faire obstacle à leurs apprentissages (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, handicap moteur, diabète etc...)

Propositions d'actions

- informer les parents des futurs élèves de seconde de l'existence de ces prises en charge spécifiques
- sensibiliser les collègues (lors de la journée de pré-rentrée par exemple) sur ce que sont les PAP et PAI car nous venons de nombreux horizons avec des expériences d'enseignement et des formations très diverses
- pour chaque classe, développer un partenariat administratif, médical et pédagogique au service de la prise en charge des élèves à besoins

Indicateurs de performance

- nombre de PAP enregistrés en 2015-2016 par niveau (comparaison avec les années précédentes)
- taux de réussite des élèves suivis (avec mention obtenue) pour mesurer l'efficacité du dispositif

Axe 4 : mettre en place une politique culturelle et sportive ambitieuse

Préambule

Notre démarche a été de réfléchir collectivement à ce qu'impliquait une amélioration de l'ouverture culturelle dans notre établissement. Nous sommes partis de constats proposés par les membres du groupe de travail afin d'identifier des obstacles puis de fixer des objectifs à atteindre et enfin de commencer à formuler des propositions qui se veulent modestes et non exhaustives.

Nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en place une politique culturelle qui soit l'affaire de tous et non pas seulement l'affaire de quelques personnes ou d'une matière. Si les actions culturelles existent assurément dans l'établissement, il nous semble indispensable de les rendre plus cohérentes et plus visibles à la fois pour ceux qui souhaiteraient se renseigner sur notre lycée mais aussi pour toute la communauté éducative.

Constats

Nous sommes partis d'un simple constat sur l'année scolaire 2015-2016 afin de pouvoir en tirer des objectifs pour les années à venir.

Notre établissement met en place des actions culturelles pourtant suite à l'enquête menée par l'APEL, les parents considèrent que leurs enfants n'ont pas assez de sollicitations culturelles au lycée et que ce dernier ne favorise pas assez l'épanouissement culturel et ne propose qu'un enseignement purement académique,

Si on observe l'année scolaire en cours, on s'aperçoit que les sollicitations culturelles ne manquent pas or elles ne sont pas suffisamment visibles et elles n'ont pas l'impact qu'elles devraient avoir.

Voici une liste non exhaustive de ce qui s'est déjà passé alors que l'année n'est pas finie...

Rencontre avec des personnalités du monde de la culture en littérature	<ul style="list-style-type: none">- Venue d'Ananda Devi et conférence échange- Venue de la troupe de théâtre pour le spectacle sous la varangue- Sortie scolaire exploitée en amont et en aval au spectacle sous la Varangue- Venue et rencontre avec Emmanuel Noblet, comédien, et Philippe Chamaux, du centre national dramatique de Haute Normandie
Participation à des concours de littérature	<ul style="list-style-type: none">- Participation aux activités du Tricentenaire- Participation aux concours de nouvelles de l'Océan Indien (élèves de seconde mais aussi des professeurs participant au jury)
Projets institutionnels	<ul style="list-style-type: none">- Concours dis-moi dix mots- APP poésie- APP voix des livres- APP chemin de fer

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation printemps des Poètes - Participation au MUN - Participation à l'English Speaking Union - Concours de discours SVT - Concours inter langues - Participation à la journée de la femme
Cinéma audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> - Projections îles courts - Cinéma sur la ville - Masterclass de programmation - Rencontre et échanges avec le parrain du festival îles courts Newton Aduaka - Soirée îles courts
Clubs, ateliers	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier théâtre qui concerne 20 élèves de tous les niveaux - Club actualité à l'initiative du CVL

Force est de constater que les actions culturelles existent.

La question qui a orienté notre réflexion a été donc de nous demander comment mettre en lumière les projets et actions culturels, comment permettre un fonctionnement plus simple et plus cohérent pour impliquer davantage d'élèves, d'enseignants et aussi de parents dans cet élan indéniable.

Objectifs :

- A. Mettre en place d'une politique culturelle ambitieuse en simplifiant les démarches
- B. Développer les partenariats existants
- C. Dans la droite ligne du parcours culturel qui se met en place au collège, nous souhaiterions mettre en place un parcours culturel de l'élève
- D. Elargir l'offre culturelle sur toutes les disciplines et sur la culture du pays d'accueil
- E. Faire de la salle polyvalente un lieu culturel de l'île
- F. Améliorer encore la politique sportive

A. Mise en place d'une politique culturelle en simplifiant les démarches

Il nous semble que pour donner de la cohérence aux actions culturelles il faudrait mettre en place une politique culturelle qui serait l'émanation des besoins de toutes les équipes et plus largement de toute la communauté éducative.

Plusieurs difficultés se font jour :

- L'impossibilité pour les enseignants de prévoir tous les projets culturels à l'avance, en effet les propositions se font parfois de façon ponctuelle par les différents partenaires et nous demandent donc d'être réactifs dans la mise en place et supposent aussi un budget disponible pour pouvoir impliquer les élèves.
- Le deuxième obstacle nous semble être le fait que les familles peinent à se déplacer hors du temps purement scolaire.
- Enfin le souci des horaires demeure un problème dans la mesure où les parents souhaitent davantage d'actions culturelles sans pour autant allonger le temps passé au lycée.

Ces premiers constats étant faits nous avons pensé à plusieurs propositions :

Propositions

1. Pour permettre à tous de s'investir davantage dans cette politique culturelle, il nous semble nécessaire de mettre en place une procédure type pour accompagner les personnels dans la mise en place des projets. Cette procédure pourrait être réfléchiée par un groupe de travail qui regrouperait des enseignants, des assistants d'éducation, des personnels administratifs et s'ajouterait à la feuille verte qui existe actuellement.
2. Il nous paraît indispensable qu'une ligne budgétaire soit consacrée aux projets culturels permettant de rebondir sur les sollicitations extérieures qui ne sont pas forcément annoncées avant l'élaboration du budget.
3. Pour permettre une meilleure coordination des projets culturels, la réforme du lycée prévoit la création d'un poste de référent culturel dont les missions sont de donner à la culture la place qui lui revient dans les établissements ; favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture ; mettre en place d'un nouvel acteur en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

[L'éducation artistique et culturelle : les référents culture et la politique territoriale](#),
réunion des DAAC des rectorats et des conseillers en éducation artistique et culturelle
des DRAC, 29 novembre 2011, Grand Palais, Paris

[« Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture »](#) circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010

[« Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement »](#)

circulaire n° 2007-022 du 22 janvier 2007

La nécessité de ce poste de référent culture dans notre établissement nous semble claire.

4. Le référent culture ne peut évidemment travailler sur tous les projets mais il pourrait bénéficier de l'aide et du relai de personnes ressource par pôle (pôle scientifique par exemple...) de compétences et d'intérêts.
5. Il nous semble intéressant aussi de favoriser des réunions de coordination plus fréquentes autour des actions culturelles soit par le biais du conseil pédagogique ou par une réunion des personnes ressources, du référent culture... Tous les dispositifs restent à imaginer.

B. Développement des partenariats existants

Pour que notre politique soit ambitieuse il faut qu'elle soit soutenue par des partenariats dynamiques et riches.

Propositions

1. Le partenariat avec Porteurs d'images doit être enrichi par une meilleure visibilité sur le site du lycée. Nous proposons de mettre en place dans les réunions de la prérentrée une réunion pour présenter aux collègues le festival îles courts afin de faciliter l'implication des enseignants et donc des élèves au moment du festival qui a lieu en octobre.

2. Il nous semble également indispensable que le lycée participe financièrement à la mise en place des actions que proposent nos partenaires dans l'établissement
3. Le partenariat avec l'IFM est vivace mais il doit être renforcé encore : la présence du référent culture au moment de la présentation du programme de l'IFM paraît nécessaire afin que toutes les équipes puissent s'inscrire dans cette démarche.
4. L'inscription de nos élèves à la médiathèque semble également couler de source, peut-être pourrions-nous imaginer que tous les élèves de secondes aillent dans le cadre de l'AP s'inscrire à l'IFM. Il nous semble nécessaire d'ancrer les visites à l'IFM dans les pratiques des familles afin de les amener à considérer la culture comme faisant partie prenante de la vie de leurs enfants.
5. Le partenariat avec le MGI est pour l'instant en sommeil, il doit être réactivé, cette année le MGI a quand même invité les enseignants de lettres à assister à la conférence d'Ananda Devi.

Ces propositions ne sont que des pistes à creuser et à multiplier.

C. Dans la droite ligne du parcours culturel qui se met en place au collège, nous souhaiterions mettre en place un parcours culturel de l'élève

Le principe ne serait évidemment pas de faire une liste de tous les spectacles et autres expositions auxquels a participé l'élève mais par l'élaboration d'un carnet de lui permettre de prendre conscience ainsi qu'à ses parents de ce que les projets culturels lui apportent. Mme Akieda suggère de faire figurer ce carnet dans le dossier de l'élève afin de montrer son implication dans la vie culturelle de l'établissement, ce qui aurait le double avantage d'informer les familles mais aussi de valoriser cette démarche dans le cadre de son orientation post bac.

Propositions

1. Mise en place du carnet culturel en commençant par un questionnaire de début de seconde (es-tu déjà allé au théâtre ? Au musée...)

D. Mettre en place une meilleure valorisation des actions culturelles et une meilleure communication vers les parents, les professeurs, les élèves, l'ensemble de la communauté éducative.

Le constat est fait que les informations circulent peu vers les familles en particulier sur ce qui se fait dans le lycée. L'exemple de la soirée de courts métrages en est un exemple criant. Comment faire en sorte que les familles s'impliquent davantage et viennent soutenir les projets ? Mme Eloire a proposé de réfléchir au succès indéniable de la soirée des Talents, hors temps scolaire, payante et organisée par les élèves. A cette occasion, la salle est comble, l'information circule. Pour réussir à faire déplacer les familles, il faut donc que nous en tirions des enseignements.

Propositions

1. le lycée possède des écrans mais ceux-ci ne suffisent pas à transmettre l'information. Les mails sont efficaces mais il faut trouver d'autres moyens supplémentaires d'information. M. Matheron propose l'utilisation des réseaux sociaux par le biais d'un fil Facebook ou/et d'un compte Twitter administrés par un webmaster. Cet outil dont la mise en place doit être pensée pour éviter les dérives permettrait sans doute une meilleure information des élèves sur les spectacles à venir par

exemple. De surcroît, l'amélioration du réseau internet dans l'établissement pourrait faciliter l'accès à ces médias.

2. Le site du lycée nous semble largement sous exploité alors qu'il constitue la vitrine de l'établissement pour les personnes extérieures.

3. Le « Yearbook » constitue là encore un bon outil de valorisation et nécessite un soutien massif de toute la communauté éducative.

4. Au sein de l'établissement, il semble important que l'ensemble de la communauté éducative soit mieux informée de ce qui se passe, peut-être par le biais d'une « newsletter ».

E. Elargir l'offre culturelle

Constats

Si les propositions culturelles sont nombreuses, elles ne paraissent pas couvrir tous les domaines de la connaissance, il nous paraît donc indispensable d'élargir les actions à toutes les disciplines et non seulement au cinéma, à la littérature ou aux langues.

De surcroît, les parents souhaitent bien souvent que l'ouverture se fasse sur les autres pays du monde mais nous constatons au quotidien la méconnaissance des élèves quant à leur environnement proche : qu'en est-il de leur connaissance de Maurice ? De leur ville ? Des autres villes ? De leur zone géographique ?

Forts de ces deux constats, nous avons donc décliné cet objectif en deux objectifs

- a. **Elargir l'offre culturelle à toutes les disciplines**
- b. **Connaître l'environnement proche, la culture du pays d'accueil**

Elargir l'offre culturelle à toutes les disciplines

Si les sciences humaines et les arts semblent assez bien représentés dans les projets culturels, il faudrait aussi favoriser la culture scientifique. En règle générale, il faudrait s'ouvrir à tous les domaines de la culture.

Propositions

1. Il faudrait davantage d'intervenants scientifiques, les parents d'élèves peuvent peut-être constituer un vivier de conférenciers possibles, ce qui conduirait sans doute à les impliquer aussi davantage dans la vie du lycée.
2. La participation aux conférences proposées par l'IFM pourrait être un objectif commun à toutes les disciplines et permettrait aux élèves de faire entrer la fréquentation de ce lieu dans leurs habitudes.
3. Certains collègues proposent également d'élargir les propositions au domaine de la musique par le biais de la création d'une fanfare du lycée ou/et d'une chorale

Connaître la culture du pays d'accueil, connaître l'environnement géographique dans lequel on vit, la zone géographique de l'Océan Indien

Dans le cadre du projet Regards sur la ville en cinéma audiovisuel (les élèves de première option sont accompagnés par un réalisateur pour découvrir un lieu, cette année il s'agissait de Rose Hill), les élèves ont découvert la ville avec étonnement et nous avons pris conscience qu'ils ne connaissaient que très peu leur environnement, il nous semble donc évident qu'il faut faire une place à la découverte du pays d'accueil dans notre projet d'établissement.

Propositions

1. L'enseignement d'exploration santé social a mis en place des projets de découverte de la réalité mauricienne à travers un échange avec l'école des sourds, ce genre d'initiative nous semble à encourager.
2. Les présentations des TPE pourraient être médiatisés peut être aux élèves de secondes éventuellement.
3. L'AP pourrait servir à mettre en place des projets culturels, les secondes iraient à une conférence d'un intervenant. L'AP pourrait être de deux heures (créneau avec deux profs- français + une discipline (36 élèves ou 18 élèves) pour mettre en place des projets. Tout cela demande à être réfléchi.

G. Faire de la salle polyvalente un véritable lieu culturel de l'île

L'idée serait à travers une programmation éclectique et réfléchie collectivement de faire de cette salle un lieu culturel de l'île.

H. Améliorer encore la politique sportive de l'établissement

L'offre sportive est déjà très importante :

- Les cycles d'enseignement : menu de 3 activités dans 3 compétences différentes en 1^{ère} et Terminale et menus de 5 activités en seconde
- L'option EPS : Football/Vitesse relais ou Hand Ball/Javelot
- L'association sportive
- Activités périscolaires

Beaucoup d'activité se déroulent encore en interne : inter classes, journée nationale du sport.

L'objectif est d'offrir la palette d'activités la plus large possible afin de permettre à chaque élève de pratiquer la ou les activités de son choix mais également de participer à des compétitions inter établissements ou à des actions AEFÉ ou UNSS.

Actions

- Equiper le bureau EPS avec ordinateur et imprimante afin de favoriser l'efficacité et le partage de données pédagogiques, didactiques et institutionnelles.
- Doter chaque enseignant d'une tablette numérique afin de rationaliser les outils d'évaluation et d'intégrer les TICE dans les apprentissages.
- Mettre en place un classeur regroupant l'ensemble des actions EPS ainsi que les données institutionnelles, pédagogiques et didactiques
- Mettre l'accent sur les outils d'évaluation pour chacune des APSA en prenant appui sur les outils d'évaluation déjà opérationnels et ceux initiés par l'équipe et l'EEMCP2 d'EPS.
- Multiplier les rencontres sportives inter établissements. Les ouvrir aux établissements mauriciens.
- Organiser la journée nationale du sport scolaire
- Participer aux actions organisées dans la zone et à celles organisées par l'AEFE ou l'UNSS.